



Cotisations 2023-2024

- SUBAQUATIQUE -



Nouvel adhérent	215 €
Renouvellement d'adhésion	155 €
Enfant -15 ans	115 €
Dirigeant, Encadrant, Equipe matériel, Adhérent du conseil des anciens	115 €
1 ^{ère} adhésion Membre Passager (sur présentation licence et assurance du club d'appartenance)	170 €
Renouvellement adhésion Passager (sur présentation licence et assurance du club d'appartenance)	115 €
Adhésion Aidant / Accompagnant ⁽¹⁾	35 €

(1) La licence Aidant/accompagnant est une licence qui ne donne pas accès aux activités de la FFESSM. Ce sont des aidants qui accompagnent des pratiquants (famille, soignants, amis). Ils aident à terre (exemple : aider aux vestiaires). Ils accompagnent en activité (aide à terre, ou sur le bord du bassin, ou sur le pont du bateau). Ils accompagnent lors des compétitions ou rencontres sportives. Ils sont pour cela licenciés et assurés (RC) Cette licence ne sert donc pas pour les TIV, gonflage des blocs, entretien du matériel, pilotage bateau, nage en cours de séance piscine... Avantages : le CACI n'est pas nécessaire, et un rescrit fiscal permet de bénéficier d'une déduction au titre de don défiscalisé.



S.A.M SUBAQUATIQUE

Maison des Associations - 55 Av du M^l de Lattre de Tassigny - 33700 Mérignac

E-mail : samsub.merignac@gmail.com - Site : www.samsub-merignac.fr

AFFILIEE A LA FEDERATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET SPORTS SOUS-MARINS SOUS LE NUMERO : 02 33 0042 – SIRET 328 146 659 00011